



le 10 04 2003

Réservé au tribunal de commerce

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/04/2003 - Annexes du Moniteur belge

	TEXTE DACTYLOGRAPHIE OU IMPRIME
1. Inscription : ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique n° ☒ Registre des groupements d'intérêt économique n° ☐ Registre des Sociétés civiles à forme commerciale n°	☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des Sociétés n° ☐ Registre des sociétés agricoles n°
2 Dénomination ou raison sociale de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts) 3 Forme juridique (en entier)	CHABERFIN société anonyme
4 Siège (rue, numéro, code postal, commune) 5 Registre du commerce (siège, tribunal + n°) 6 Numéro TVA ou numéro Registre National des personnes morales (TVA non assujéti) 7 Objet de l'acte	rue Ferme d'En Haut, 45 à 5170 Profondeville Namur 69163 454.256.443 AUGMENTATION DE CAPITAL - NOMINATIONS - MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL D'une assemblée générale extraordinaire tenue le trente et un mars DEUX MIL TROIS devant le notaire Bequet à Profondeville, enregistré à Namur III, le 01/04/2003, vol 237 fol 52 case 05 , il résulte que l'assemblée a décidé : - la ratification des actes posés par le conseil d'administration depuis l'expiration des mandats des administrateurs, - l'acceptation de la démission de M. Bernard Belin de sa fonction d'administrateur - la nomination de Madame Chantal HEYNEN et de Mesdemoiselles Laurence et Emilie BELIN, demeurant à 5170 Profondeville, rue de la Ferme d'en Haut, 45, comme administrateurs pour une durée de six ans. Madame Chantal Heynen a été désignée comme administrateur délégué, - l'augmentation du capital à 62000€ par incorporation du résultat reporté à concurrence de 31.013,31€, - modification de l'objet social: remplacement de l'article 3 par le texte suivant: "La société a pour objet, pour compte propre ou de tiers
Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur Belge <i>Le texte doit être rédigé sans ratures ni correction, il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tout en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce</i>	
Numéro du chèque ou de l'assignation Numéro de compte en banque	NOTAIRE BEQUET DOMINIC 1, rue de la Hulle 5170 Profondeville

- la consultance d'entreprise dans les domaines comptables, fiscaux, organisationnels et du management,
- l'expertise fiscale,
- l'activité d'agent immobilier en ce compris la fonction de syndic d'immeubles,
- le courtage d'assurance,
- la gestion patrimoniale,
- l'activité de marchand de biens immobiliers

Elle pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières qui se rapportent directement ou indirectement à cet objet ou qui seraient de nature à en faciliter la réalisation, directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, pour son compte propre ou pour compte de tiers.

La société pourra notamment s'intéresser par voie d'apports, de souscriptions, de fusion, de prise de participation, d'intervention financière ou pour tout autre mode, dans une entreprise, association ou société ayant en tout ou en partie, un objet similaire, analogue ou connexe au sien, ou susceptible d'en favoriser l'extension ou le développement."

- la mise en concordance des statuts avec le code des sociétés,
- deux modifications diverses.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME sur papier libre aux fins d'insertion au Moniteur Belge

Expédition et extrait analytique sur timbre déposés en même temps

